



Adhésion saison - 2018 / 2019 à l'association « Saint-Cyprien Randos »

Je soussigné(e), ⁽¹⁾ **demande** mon adhésion / ⁽¹⁾ **renouvelle** mon adhésion,
Nom Prénom :
Date de naissance :/...../..... N° Tél. Fixe ⁽²⁾ N° Tél Port ⁽²⁾
Courriel ⁽²⁾ :
Adresse ⁽²⁾ :
.....
Code postal ⁽²⁾ : Ville ⁽²⁾ :
N° de licence : Fédérée sous le n° : **05255** N° Adhérent SCR :

- J'ai noté que la loi n° 84-610 du 16 Juillet 1984 fait obligation aux associations d'une Fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents et de délivrer une licence à tous les membres randonneurs.
- Je reconnais avoir pris connaissance des formalités à accomplir en cas d'accident ou sinistre (voir lettre licence FFRP).
- **En outre, je déclare avoir remis le QS-SPORT (cerfa 15699*01) dûment rempli, daté et signé, et m'engage également à être convenablement équipé pour les activités auxquelles je participerai.**
- Pour une première adhésion ou pour la pratique de la rando santé je joins, à la présente, **un certificat médical** attestant la non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre et/ou de la marche nordique.

⁽¹⁾ Je m'abonne pour un an à « Passion Rando Magazine » (tarif en annexe).

Fait à : Le :/...../.....

⁽¹⁾ Cochez la bonne case.

⁽²⁾ À remplir uniquement en cas de changement.

Signature (précédée de la mention "lu et approuvé ")

Ce document sera archivé par l'association.

Documents à joindre :

1. Un chèque cotisation à l'ordre de « **Saint-Cyprien Randos** »

- Cotisation annuelle SCR 2018/2019..... 27,00 €
- Licence annuelle FFRP 2018/2019 30,00 €
- Droit d'entrée..... 10,00 € (*1^{ère} demande d'adhésion*)
- Option : Passion Rando Magazine : 8,00 €

Pour un **renouvellement**.... **57.00 €** ou **65.00 €** (si abonnement « Passion Rando Magazine »)

Pour une **1^{ère} adhésion** **67.00 €** ou **75.00 €** (si abonnement « Passion Rando Magazine »)

* Pour 10 € 00 de plus, l'assurance individuelle (IMPN) multi-loisirs pleine nature permet la pratique d'autres sports nature tels que Ski et autres

2. Pour toute première prise de licence **un certificat médical est nécessaire.**
3. Pour la pratique de la **rando santé le certificat est obligatoire et à renouveler tous les ans**
4. Pour toute demande de renouvellement de licence le pratiquant doit répondre au QS-SPORT (Cf au Cerfa 15699*01)

Documents à disposition des adhérents :

- Le timbre cotisation annuelle à « **Saint-Cyprien Randos** »
- Une Carte Licence FFRP avec les informations « garanties et formalités en cas d'accident ou sinistre ».
- Les Statuts et le Règlement Intérieur de l'association sont disponibles sur le site.

La demande d'adhésion, le certificat médical ou le QS-SPORT ainsi que le montant des cotisations sont à remettre :

- Au président ou à la secrétaire,
- Vous pouvez également l'expédier ou les déposer à l'adresse suivante :